

Politique d'annulation

Le Programme de facilitation du changement interculturel (FC3)

Si, quatre semaines avant la date de début prévue (c.-à-d. le 24 janvier 2020), un nombre insuffisant d'inscriptions confirmées a été reçu, l'atelier pourrait être annulé. Dans l'éventualité peu probable que l'atelier soit annulé, tous les participants dont l'inscription avait été confirmée en seraient immédiatement informés, et ils recevraient un remboursement complet.

Si un participant choisit d'annuler son inscription confirmée, ou s'il ne peut ou ne veut pas se présenter à l'atelier, les modalités de remboursement suivantes s'appliqueront :

Calendrier de remboursement : (Date limite : le 24 janvier 2020)

Demande d'annulation	Remboursement
Avant le 24 janvier 2020	100 % moins les frais d'administration
Après le 24 janvier 2020	Aucun remboursement
*Toutes les demandes d'annulation doivent être reçues par écrit à l'adresse courriel suivante : events@hireimmigrantsottawa.ca	

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Lorena Costa au : lcosta@hireimmigrantsottawa.ca